

La Finance islamique au Burkina Faso : un espoir pour la jeunesse



Ecrit par: [Abdoul Ouedraogo](#) 8 avril 2019

Une conférence publique s'est tenue samedi à Ouagadougou sous le thème : « *La Finance Islamique au Burkina Faso : un espoir pour la jeunesse* ». L'objectif de la rencontre du jour est de permettre à la jeunesse de découvrir et profiter des avantages de la finance islamique.

Pour marquer leur attachement à la réalisation de la finance islamique au Burkina Faso tant bien sur le plan règlementaire, institutionnel et dans la pratique de ce nouveau mécanisme, l'Institut africain de finance islamique et de gestion (IAFIG) et l'Union d'actions pour la finance islamique au Burkina Faso (UAFI-BF) ont organisé une conférence publique le samedi 06 avril 2019 à Ouagadougou.



Pour le Directeur fondateur de l'IAFIG, Dr Han-Madou ILBOUDO, on peut donner plusieurs définitions à la finance islamique mais d'une manière générale, « *c'est un système de finance qui met en application des enseignements éthiques issus de la loi islamique pour promouvoir une inclusion financière à travers des mécanismes dont, la participation et le partage des risques avec les promoteurs* ». A l'entendre, cela permettra [en lieu et place de l'exclusion financière qu'on retrouve avec le système classique] à un grand nombre d'accéder au financement. La finance

islamique en tant que finance participative et de partage de risques, accepte à travers de mécanismes appropriés, accompagner tous les promoteurs dans un esprit de participation.



A la question de savoir la différence entre la finance islamique et la finance classique, le Dr ILBOUDO l'explique en cinq grands points.

Le premier point le plus important, est le principe d'interdiction de l'intérêt. Cela signifie que la pratique de l'intérêt est interdite en finance islamique, alors que tout le système bancaire classique est basé sur l'intérêt. *« Mais ne pas pratiquer d'intérêt ne signifie pas, ne pas chercher de l'argent ou ne pas gagner des revenus »*, a-t-il fait comprendre.

Le deuxième point est le principe des trois (03) P (principe de Partage des Profits et des Pertes) qui vient permettre à l'institution d'accompagner les promoteurs et de partager les résultats de leurs activités au lieu d'avoir des intérêts et fixer d'avance sur le montant prêté.

Le troisième point est le principe d'interdiction de tout ce qui trompe et le hasard dans les relations de partenariat entre les individus et les institutions.

Il y a également le principe d'interdiction de financement des activités et des métiers jugés illicites et préjudiciables à la société dans son ensemble.

Le dernier point est le principe d'adossement aux actifs tangibles, qui constitue une grande particularité de la finance islamique en mesure de promouvoir la stabilité économique et financière, contrairement au système de finance classique qui a beaucoup de spéculations fictives qui engendrent les crises financières et autres instabilités économiques.

Selon le Dr ILBOUDO, la banque islamique est de nature à garantir le succès de l'activité suivie et accompagnée dans l'intérêt de la banque et du promoteur, contrairement donc au système conventionnel.



Quant à Innocent Ouédraogo, président de l'UAFI-BF, l'objectif global de sa structure *« c'est de participer à la promotion de la finance islamique au Burkina Faso »*. A l'entendre, l'UAFI-BF veut avoir des partenaires, non seulement, au Burkina mais aussi de la sous-région pour faire cette promotion. *« Nous voulons expliquer ce que c'est que la finance islamique à l'ensemble des Burkinabè »*, a-t-il déclaré. A l'en croire, *« la finance islamique, ce n'est pas une finance des musulmans mais c'est une finance*

qui veut le bonheur de tout être humain » sans distinction de race, ni de religion. Un autre objectif de l'UAFI-BF, *« c'est de faciliter et faire un plaidoyer auprès des autorités afin qu'elles puissent prendre en compte la question de la finance islamique dans le système économique de notre pays »*.

Concernant les attentes de ces institutions, monsieur Ouédraogo n'a pas manqué de souligner l'espoir de la jeunesse. « *Nous attendons que la jeunesse puisse espérer et tirer profit de ce financement parce que nous constatons que la catégorie qui est la plus perdante dans ce système conventionnel, c'est la jeunesse* », a-t-il laissé entendre tout en expliquant qu'avec les projets actuels du système classique, il est difficile de faire face aux différents intérêts. Surtout que la banque n'est pas prête à accompagner les gens dans la réalisation de leurs projets, il suffit justement de donner les financements et attendre qu'on puisse payer ses emprunts, ses bénéfices et ses intérêts. Mais au niveau de la finance islamique, « *on a affaire à une banque qui sera plus active sur le terrain avec la jeunesse pour l'accompagner à réussir ses projets* ». Parce que quand ça réussit, la banque gagne et le promoteur gagne. Mais quand ça échoue également, la banque échoue et le promoteur aussi.

En rappel, l'Institut africain de finance islamique et de gestion (IAFIG) est un établissement privé d'enseignement supérieur qui a été autorisé par le ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche scientifique et de l'innovation depuis décembre 2017.